

## L'ouverture vers l'extérieur

**D**ans l'année, le mois de février est un peu un mois de transition. La nouvelle année est déjà commencée, mais le souvenir de la précédente est encore présent après les vœux de janvier et les bilans que dressent les institutions publiques et économiques à l'instar de la gendarmerie dans ce numéro. D'un autre côté, on attend le printemps, on prépare les Carnavals qui pour des raisons de météo ont lieux en mars. Il y a bien la chandeleur et mardi gras mais, eux aussi annoncent des festivités de Pâques à venir. Seul la Saint-Valentin est là pour marquer ce mois.

Le Bugey n'échappe pas à cette ambiance de transition et de préparation : le sous-préfet nous quitte et sa remplaçante arrivera mi-mars, les acteurs économiques préparent "Bugey'Expo", le salon des savoir-faire du Bugey. Mais des signes encourageants ce sont faits jours en ce mois de février pour le renouveau de notre territoire avec

l'étude sensorielle de la viticulture locale pour développer sa notoriété hors du département, le Contrat de Développement Durable engagé par le Syndicat mixte du Pays du Bugey avec la région Rhône-Alpes, la CIAT qui rationalise sa production et renforce ses exportations, le désenclavement qui après une vingtaine d'années d'enlissement se trouve doté d'une solution viable.

Enfin il semble que le Bugey mette en place des projets destinés à le "faire sortir de lui-même". Si les bugistes de naissance sont persuadés que leur région est connue du monde entier, la réalité en est tout autre. Le Bugey a un besoin pressant de promotion et de notoriété, ne serait-ce qu'au niveau régional. Il est pourtant fort, ce Bugey : industries qui résistent à la crise, variétés de paysages, culture de la gastronomie et du vin favorable.

Il semble que ce mois de février souffle ce qui lui manque : l'ouverture vers l'extérieur.

## Le désenclavement du Bugey sud est lancé

**S**i le sujet, qui préoccupe tous les acteurs politiques et économiques du Bugey sud, a stagné pendant de longues années, il semble que des avancées significatives sont en cours. Le dynamisme économique du territoire, sa résistance à la crise et le maintien de l'emploi ne sont pas compatibles avec un réseau routier inadapté. Pour Jean-Marc Fognini « *Il faut gommer les handicaps pour donner un plein élan à des moteurs comme l'économie et le tourisme* ».

Le mercredi 13 février 2013, le Maire de Belley et le Conseil général de l'Ain ont réuni les maires du canton et les acteurs du monde économique, afin d'annoncer leur volonté de faire de ce sujet une priorité pour l'avenir. La réunion était aussi destinée à recueillir les avis des élus sur la question. Une solution qui sera soumise à l'approbation de l'assemblée départementale en juin 2013 pour une mise en œuvre probable en 2017, a été adoptée à cette occasion par une grande majorité des participants.

Au delà des clivages politiques, M. Arnaud-Goddet, représentant de Bugey Développement, a rappelé le travail effectué depuis 2011 par l'association en lien avec les autorités locales sur les flux numériques et routiers et notamment sur l'accès à l'autoroute A43. Jean-Marc Fognini a remercié « *Bugey Développement dont le lobbying positif et le dialogue engagé avec les collectivités débouche sur une collaboration fructueuse et pleinement satisfaisante.* »

Parmi les trois propositions de Daniel Benassy, vice-président du Conseil général en charge des infrastructures routières, l'accès à l'autoroute A43 par la D992, en direction de Peyrieu (01) et Aoste (38) en empruntant la déviation sud-ouest de Belley a obtenu l'approbation des élus présents. Un tracé qui allie sécurité des populations et des usagers, gain de temps et accès à des infrastructures adaptées aux entreprises.

# Le réveil du BUGEY

**Le Bugey**, région tranquille et discrète souffre à l'extérieur du territoire d'un déficit d'image dont les bugistes de naissance ou de longue date n'ont pas forcément conscience tant ils sont admiratifs devant les richesses de leur beau territoire. C'est souvent comme cela, on refuse les questions qui fâchent sur l'objet de son adoration.

Mais la réalité est là. Demandez à un lyonnais, un grenoblois, même à certains chambériens de vous parler du Bugey, la moitié ne connaît même pas le nom, les autres le situent "par la bas" sans savoir de quoi il retourne. Heureusement, certains acteurs du territoire commencent à se poser sérieusement la question de son manque de visibilité.

## **Le Syndicat des vins du Bugey**

tout d'abord qui a organisé une analyse sensorielle de ses vins afin de "Mieux connaître les vins du Bugey pour mieux pouvoir en parler". La mission a été confiée à l'ISARA de Lyon pour 8 vins AOC Bugey testés auprès d'un focus consommateurs. L'ISARA est une école d'ingénieurs en agriculture, alimentation, environnement et développement rural.

La démarche n'était pas de qualifier les vins du Bugey en bons ou mauvais, mais d'identifier la connaissance que les consommateurs et les prescripteurs (cavistes et restaurateurs) ont du territoire et de sa production viticole.

Il ressort de cette étude que les consommateurs interrogés n'ont que très peu de notions sur le Bugey. Ils ont du mal à le situer et hésitent sur les qualificatifs à employer à son sujet. Le plus grave, spontanément, ils ne pensent même pas que des vins du Bugey existent et s'étonnent de l'existence d'une AOC vins du Bugey.

Pour les prescripteurs, professionnels du vin, si le Bugey est connu comme terre viticole, la perception de la qualité n'est pas au rendez-vous. Pour eux, il s'agit d'une production de vins de base, hétérogène et à la qualité irrégulière.

Seul le Cerdon tire son épingle du jeu en terme de notoriété bien que son appréciation qualitative soit plus mitigée.

Certains de ces professionnels reconnaissent toutefois que le Bugey produit des vins de grandes qualités, mais cette appréciation est toujours limitée à un producteur particulier et non à l'ensemble de la production. La présentation des bouteilles est également très critiquée avec des étiquettes jugées vieillottes par les cavistes.

Les résultats de cette étude ont été présentés le 19 février 2013 lors d'une assemblée réunissant la majorité des producteurs du Bugey (régions de Cerdon, de Montagnieu et de Belley). Ils permettront d'améliorer la communication à destination d'une clientèle régionale. Cette action confirme la volonté des producteurs de mieux répondre aux attentes des consommateurs et d'engager des actions pour valoriser leurs produits : rajeunissement de l'image, promotion chez les cavistes, etc.

## **Le Syndicat mixte du Pays du Bugey et la Région Rhône-Alpes**

ont une compétence commune en matière d'aménagement du territoire. Depuis 1993, la Région Rhône-Alpes met en œuvre une politique volontariste de contractualisation avec les territoires porteurs d'un projet de développement local : les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA), engagement passé entre la Région et les représentants d'un territoire pour l'attribution d'une subvention régionale (55 à 110 € par habitant sur une période de 6 ans).

**A ce titre, le Pays du Bugey bénéficie d'une enveloppe de 107 € par habitant, soit de 5,1 millions d'euros pour financer son développement local.**

Un tel CDDRA est en cours de préparation depuis plus d'une année et doit être signé à l'automne 2013 avec comme point fort la réalisation d'une Charte de développement durable qui permettra la mise en place d'une stratégie globale de territoire impliquant l'ensemble des acteurs du Pays du Bugey. Le programme d'actions est en cours de rédaction.

Les analyses, préalables à cette Charte font ressortir pour le Bugey les éléments de diagnostic suivants :

- Un territoire rural aux milieux naturels variés et préservés.
- Un territoire placé au centre d'agglomérations, mais sans être clairement dans l'une ou l'autre de leurs aires d'influence.
- Un territoire à l'organisation multipolaire (Belley et pôles secondaires) présentant des difficultés de déplacements et de mobilité.
- Une organisation spatiale à construire à partir des outils de planification tels le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- Une croissance démographique certaine mais une population caractérisée par un important vieillissement de la population.
- Une économie locale fortement industrialisée générant 45% des emplois privés, un potentiel de développement certain dans l'économie de proximité.
- Des éléments d'attractivité identifiés : une filière industrielle spécifique, des produits agricoles et forestiers de qualité, une vraie dynamique culturelle mais insuffisante pour générer des retombées économiques significatives.

Fort de ce constat, le territoire a défini une stratégie de développement et d'intervention pour favoriser le maillage du territoire (urbanisme, foncier, paysage et patrimoine, mobilité), développer une économie industrielle de proximité axée sur des éco-activités et l'économie sociale et solidaire, accroître l'offre de services de proximité (commerce/artisanat, tourisme/loisirs, services à la personne) et valoriser l'approche économique de l'agriculture et de la forêt. L'objectif global est de créer une véritable valeur ajoutée territoriale en favorisant l'innovation et l'expérimentation pour créer et maintenir des emplois tenant compte des spécificités locales et adaptés au changement climatique.

**Cette démarche s'inscrit dans un mouvement plus global de désenclavement, non pas seulement routier, mais surtout en termes de communication et de visibilité extérieure de l'ensemble du Bugey.**